

Questions orales

durée, le solliciteur général peut-il en son âme et conscience et au nom du gouvernement nous dire qu'il a l'intention de demander le rétablissement de ce moyen juridique si particulier?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, je ne prétendais pas parler au nom du gouvernement. J'ai dit bien clairement que c'était là mon point de vue propre . . .

Mlle MacDonald: C'est trop facile.

M. Kaplan: . . . que j'espérais communiquer au gouvernement, et je l'espère encore. Je serai très heureux de comparaître en temps voulu devant le comité permanent de la justice et des questions juridiques pour exposer les avantages que le recours à ces mandats apporterait dans l'application de la législation sur les narcotiques. J'indiquerai alors les nombreuses garanties qui seraient imposées et qui seraient tout à fait acceptables. Elles feraient en sorte d'éliminer tous les dangers qu'on a évoqués récemment à ce sujet. Je pense, par exemple, aux circonstances dans lesquelles, tout de suite après une perquisition effectuée en vertu d'un mandat de main-forte, une procédure serait entamée soit devant un juge, soit devant un responsable quelconque, de façon à satisfaire ou à pouvoir satisfaire à toutes les normes qui s'appliquent en matière de mandats délivrés avant le fait.

LES RAISONS DE LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, le genre de mandat dont le solliciteur général et moi-même parlons est aboli depuis déjà longtemps en Grande-Bretagne et aux États-Unis, la charte des droits l'interdit. Cette fin de semaine, le solliciteur général s'est fait l'ardent défenseur de la constitutionnalisation de la charte des droits. Comment peut-il défendre le principe de la constitutionnalisation d'une charte des droits qui protège les droits des individus contre l'État tout en demandant instamment au gouvernement, comme il le fait actuellement, de l'autoriser à recourir plus souvent aux mandats de main-forte?

M. MacKay: C'est typique des libéraux.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, c'est parce que je suis profondément préoccupé par la question du trafic de la drogue au Canada et qu'en dépit des efforts de la GRC, le problème prend d'énormes proportions, sur la côte ouest en particulier. Ceux qui souhaitent qu'on fasse respecter plus rigoureusement la loi concernant l'usage des drogues devraient chercher avec moi d'autres moyens de le faire qui soient compatibles avec notre tradition démocratique de respect des libertés civiles au Canada.

● (1440)

LES ARMES NUCLÉAIRES

L'ESCALE DE NAVIRES DE GUERRE AMÉRICAINS AU PORT DE VANCOUVER

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Il sait sans doute que trois navires de guerre américains ont passé la fin de semaine dans le port de Vancouver . . .

Des voix: Bravo!

Mlle Jewett: . . . dont un porte-avions jaugeant 71,000 tonnes, le *U.S.S. Ranger*, et un croiseur lance-fusées. Ni le commandant du *Ranger* ni le gouvernement américain ne veulent nous dire si ces navires portent ou non des armes nucléaires. Puisque le Canada prétend ne pas posséder d'armes nucléaires et travailler au désarmement, le ministre peut-il nous dire oui ou non si des armes nucléaires se trouvent dans le port de Vancouver depuis vendredi dernier?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je tiens à dire au député que si j'avais l'occasion de me trouver à Vancouver ces jours-ci, j'irais souhaiter la bienvenue à nos amis américains.

Des voix: Bravo!

M. Lamontagne: En ce qui concerne les armes nucléaires, la politique canadienne en matière de défense est bien connue: nous nous opposons aux armes nucléaires quelles qu'elles soient. Nous n'aimons pas en avoir sur notre sol. Nos visiteurs américains sont venus en amis, puisqu'ils font comme nous partie de l'OTAN et qu'ils sont un de nos alliés, dont certains sont des puissances nucléaires; nous leur faisons confiance pour ce qui est de trouver les meilleurs moyens de dissuasion contre une guerre. Ils n'ont pas à nous dire s'ils ont ou non des armes nucléaires, ils sont toujours les bienvenus.

LA DATE CHOISIE POUR LA VISITE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, au cours d'une entrevue télévisée à Vancouver, vendredi dernier, le commandant du *U.S.S. Ranger* a dit que cela ne concernait que lui-même, à titre de commandant, et le gouvernement des États-Unis. Il n'a pas soufflé mot du gouvernement canadien. Le ministre nous dirait-il si le gouvernement du Canada savait que ces navires transportaient des armes nucléaires? Le ministre dirait-il à la Chambre s'il était au courant au moment où il a invité le *U.S.S. Ranger* et les deux autres navires à passer quatre jours dans le port de Vancouver, pendant la semaine du désarmement orchestrée par l'Organisation des Nations Unies? En fait, le ministre a-t-il seulement entendu parler de la semaine du désarmement?